

## Seuil des maladies sous surveillance

Maladie	Seuil épidémique	Outils	Observation
<b>1. Paludisme</b>	Augmentation anormale de cas d'une semaine à l'autre par rapport aux semaines précédentes et par rapport aux mêmes semaines des années antérieures ( <b>pendant 3 semaines</b> )	Graphique de l'année en cours et des années précédentes	Les épidémies de paludisme sont redoutées dans les régions de montagne (Kivu et Bas – Congo)
<b>2. Choléra</b>	Dédoublement de cas d'une semaine à l'autre par rapport aux semaines précédentes ( <b>Pendant 3 semaines dans une région endémique</b> ) <b>1 cas dans une région indemne de choléra</b>	Graphique en cours	1 cas dans une zone indemne  <b>Notification Immédiate</b>
<b>3. Diarrhée sanglante</b>	Dédoublement de cas d'une semaine à l'autre par rapport aux semaines précédentes ( <b>pendant 3 semaines</b> )	Graphique en cours	
<b>4. Fièvre jaune</b>	1 cas	Graphique en cours	Maladie rare <b>Notification immédiate</b>
<b>5. Peste</b>	1cas	Graphique en cours	Maladie rare <b>Notification Immédiate</b>
<b>6. Polio</b>	1cas	Graphique en cours	Maladie à éradiquer <b>Notification Immédiate</b>
<b>7. Rougeole</b>	10 cas par semaine dans une zone de santé 3 cas par semaine dans une Aire de santé 1 cas dans un camp de déplacés/réfugiés	Graphique en cours	En principe il faut faire des calculs par zones de santé Faire attention car beaucoup de cas ne consultent pas
<b>8. TNN</b>	1cas	Graphique en cours	Maladie à éliminer
<b>9. MPV</b>	1cas	Graphique en cours	
<b>10. Meningite</b>	2 à 3 cas par semaine ( ≤30 000 hab.) 5 cas(30 000 -100 000 hab.)  10 –15 cas ( ≥100 000 hab.) 5 cas pour les zones de santé voisines de celle de l'épidémie  <b>Dédoublement de cas d'une semaine à l'autre par</b>	Graphique en cours	<b>Notification hebdomadaire</b>

	rapport aux semaines précédentes (pendant 3 semaines)		
<b>11. FHV</b>	1 cas	Graphique en cours	Maladie rare Notification Immédiate
<b>12. Coqueluche</b>	Augmentation anormale de cas d'une semaine à l'autre par rapport aux semaines précédentes et par rapport aux mêmes semaines des années antérieures (pendant 3 semaines)	Graphique en cours	Faire attention car beaucoup de cas ne consultent pas
<b>13. Syndrome non identifié</b>	1 cas	Graphique	Maladie rare Notification immédiate

**CONSIDEREZ QUE : le seuil d'alerte** est atteint lorsqu'on observe le dédoublement des cas d'une semaine à l'autre pendant 2 semaines.

**Le seuil épidémique** lorsque le dédoublement des cas est observé d'une semaine à l'autre pendant 3 semaines.